



M U S É E
D E T O U L O U S E.



LES succès du Musée de Paris, de Londres & de quelques Capitales des Provinces de France, ont fait penser qu'un semblable établissement à Toulouse, exciteroit l'émulation des Savans & des Gens de Lettres, & qu'il seroit pour eux un point de réunion, où par la communication des lumieres, les talens, le savoir & le goût, acquerroient de nouvelles forces, s'encourageroient à de nouveaux efforts, & procureroient de nouveaux avantages à la Patrie.

Quoique Londres & Paris aient leurs Académies, quoique l'Angleterre & la France leur doivent la plupart de leurs grands hommes, on a vu néanmoins se former en différens temps, dans ces célèbres Capitales, des Sociétés libres, qui réunissant tout genre de savoir, la Littérature, la Philosophie & les Arts, n'ont peut-être pas été moins utiles que les Académies même. On doit sans doute beaucoup à celles-ci; mais il semble que restraints les unes aux Sciences, les autres aux Lettres, celles-ci aux Arts utiles, celles-là aux Arts agréables, elles ont, pour ainsi dire, rompu ce lien, cette espece de fraternité qui les unit tous. De-là vient sans doute, que tandis que les Compagnies savantes & littéraires se sont bornées à donner les théories les plus sublimes, à établir les principes les plus lumineux, c'est presque toujours hors de leur sein, que de simples particuliers ont enfanté les ouvrages les plus admirés, ou fait ces découvertes

heureuses qui résultent de l'application des théories à la pratique. On ne peut donc trop chercher les moyens de rapprocher & de remettre les Savans, les Gens de Lettres, les Amateurs des Arts & ceux qui les cultivent, à portée de se communiquer & de se prêter des secours mutuels. L'Orateur & celui qui fait son étude ou son amusement de la musique, le Peintre & le Poëte, le Philosophe & l'Historien, le Médecin & l'Astronome, le Physicien & le Géometre, le Littérateur & le Chymiste, tous ont pour objet l'étude ou l'imitation de la nature. Heureux ceux qui peuvent unir, ainsi que Lucrèce, Manilius, Pline, Depiles & Buffon, l'avantage de la connoître au talent de la peindre ! mais comme de tels génies sont rares, c'est dans la conversation & les écrits de l'Homme de Lettres, que le Savant doit chercher cette clarté, ces graces, cette force de style, sans lesquels ses ouvrages perdent la plus grande partie de leur mérite, & c'est dans le commerce des Savans, que l'Orateur, le Poëte, l'Historien, le Philosophe même, apprendront à rectifier leurs idées, à donner à leurs tableaux cette vérité, sans laquelle il n'y a rien de beau ni de bon. Enfin le goût qui donne leur prix aux productions des Arts, ce sentiment qui résulte de l'étude réfléchie de l'unité que la nature a mis dans ses ouvrages, se perfectionnera par l'attention que les Artistes mettront à consulter & à s'écouter les uns & les autres.

Tels sont les principaux motifs qui ont engagé quelques Gens de Lettres & quelques Savans, à proposer l'établissement d'un Musée à Toulouse. Messieurs les Administrateurs du College Royal, & sur tout le Prélat respectable qui est à leur tête, & qui parmi les biens dont il ne cesse de combler cette Ville, regarde comme un des plus essentiels, l'encouragement du génie & la perfection du goût, se sont empressés d'accueillir une proposition dont les Citoyens peuvent retirer les plus grands avantages. Ils ont consenti que les Assemblées particulières qui auront lieu chaque Semaine, se tinssent au College Royal, dans la Salle du Bureau d'Administration ; & les deux Assemblées publiques, fixées, l'une au 15 d'Avril & l'autre au 15 de Juillet, dans la nouvelle Salle de Physique expérimentale. Ils ont voulu que les Muséens pussent trouver dans la Bibliothèque du College, les secours littéraires dont ils auroient besoin. On ne prêtera qu'à eux seuls, hors de la Bibliothèque, autant cependant que le service public n'en souffrira pas, les livres qui leur seront nécessaires, moyennant la reconnoissance qu'ils en feront au Bibliothécaire, lequel d'ailleurs sera

chargé de se procurer les principaux Journaux & les papiers publics les plus intéressans , dont il fera part aux Muséens.

Leur nombre ne fera point fixé ; les Aspirans se feront inscrire chez le Président du Musée ; & pour être reçu , il faudra avoir la pluralité des voix.

Messieurs les Professeurs & Aggrégés de l'Université , ceux du College Royal & de l'Esquile , les Membres des Académies qui voudront s'associer à cet établissement , n'auront besoin que de faire connoître leur intention au Président du Musée.

Tout Muséen de Paris & des autres Villes aura le droit d'assister aux Assemblées publiques & particulières. Tout Savant , Homme de Lettres , Étranger ou Regnicole , connu par quelque ouvrage , aura le même , privilege.

La Correspondance , déjà établie avec le Musée de Paris , sera entretenue avec la plus grande exactitude , & on établira de nouvelles Correspondances avec les autres Musées.

On ne parle point ici des autres Réglemens , qui ne peuvent avoir rien de stable qu'autant qu'ils auront la sanction de l'Assemblée générale qui sera convoquée à cet effet.

MUSÉENS ACTUELS.

MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE, PROTECTEUR.

POUR LES SCIENCES,

MESSIEURS

ARQUIER (d'), de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse.

BENET, Médecin , Professeur aux Arts , de l'Académie des Sciences.

BROUSSE (de la), Conseiller au Parlement.

CAIROL , de l'Académie des Sciences.

DELOR, fils , Professeur en Droit.

DUBERNARD , Professeur en Médecine , de l'Académie des Sciences.

DUBORT , Professeur en Médecine.

GARDEIL , Professeur en Médecine & de Mathématiques , de l'Académie des Sciences.

(4)

- GOUAZÉ (de), Professeur en Droit , de l'Académie des Sciences.
GOUNON, Secretaire du Roi, de l'Académie des Sciences.
LABROQUERE (de), Professeur en Droit , de l'Académie des Sciences.
LAPEIROUSE (le Baron de), des Académies des Sciences de Toulouse, de Stokolm , & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.
LEGRIS (l'Abbé), Principal du College Royal, de l'Académie des Sciences.
LIBES (l'Abbé), Professeur de Philosophie au College Royal.
MARTIN (l'Abbé), Professeur de Physique Expérimentale, de l'Académie des Sciences, Correspondant du Musée de Paris.
MAZARS DE CAZELLES, Médecin, des Académies des Sciences de Beziers & de Toulouse, & de la Société Royale de Médecine de Paris.
PUYMAURIN (de), Syndic Général de la Province, de l'Académie des Sciences.
PUYMAURIN (de), fils.
REBOUL, Avocat.
REY (l'Abbé de), Conseiller au Parlement, de l'Académie des Sciences.
SAINT-ROMAIN (l'Abbé), Professeur de Philos. au College Royal.
VIDAL.

P O U R L E S L E T T R E S ,

M E S S I E U R S

- AUFREY (l'Abbé d'), Conseiller au Parlement, des Académies des Jeux Floraux & des Sciences.
BARRERE, Avocat.
BASTARD (de), Conseiller au Parlement.
BELESTA (le Marquis de), des Académies des Jeux Floraux, des Sciences & de Peinture.
BESAUCELLE, Avocat.
BLANCHARD, Docteur en Droit.
CALAIS, Médecin, Professeur d'Histoire au College Royal.
CAPSIER DE LA VALETTE.
CARRÉ (l'Abbé), Professeur d'Eloquence au College Royal.

- CARRERE, (l'Abbé), Professeur au Collège Royal.
- CASTILHON, de l'Académie des Jeux Floraux, de celle des Sciences,
Correspondant du Musée de Paris, Bibliothécaire au Collège Royal.
- CHAUMONT-CATELAN (de) Avocat-Général.
- CHAUDON, (l'Abbé) Professeur au Collège Royal.
- DAGUIN, Président aux Enquêtes, de l'Académie des Jeux Floraux.
- DARGASSIES, Avocat.
- DEZAZARS, Avocat.
- FLORET, Avocat, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts
de Marseille, Correspondant de l'Académie des Sciences de Toulouse.
- GAILLARD (de) Conseiller au Parlement.
- GARY, Chef du Consistoire, Avocat.
- GARY, fils, Avocat.
- GEZ, Avocat.
- GILIBERT, Avocat.
- GRAMONT (M. le Marquis de).
- GRUMET (l'Abbé de), Vicaire - Général de Toulouse, de l'Académie
des Jeux Floraux.
- JAMMES, Avocat, de l'Académie des Sciences & de celle des Jeux
Floraux.
- JANOLE, Avocat.
- LACROIX, Avocat, de l'Académie des Jeux Floraux
- LALO (de), Conseiller au Parlement, de l'Académie des Jeux
Floraux.
- LAMOTTE (de), Conseiller au Parlement, de l'Académie des Jeux
Floraux.
- LATRESNE (le Marquis de), Avocat - Général, de l'Académie des
Jeux Floraux.
- LAVEDAN (de).
- LIMES.
- MAGI (l'Abbé), des Académies des Jeux Floraux & des Sciences.
- MAILHE, Avocat.
- MALCOR (de), Conseiller au Parlement, de l'Académie des Jeux
Floraux.
- MARTEL, Avocat, de l'Académie des Jeux Floraux.
- MAYNARD, Professeur au Collège Royal.

- MICHEL DIEU-LAFOY, Avocat.
 MONTEGUT (de), Conseiller au Parlement, des Académies des Jeux
 Floraux & des Sciences.
 MOURLENS (de), Conseiller au Parlement.
 MOURLENS (l'Abbé de), Maître des Jeux Floraux.
 POITEVIN, Avocat.
 POTOSKY (le Comte).
 POUHARIÉS, pere, Conseiller au Parlement.
 RACINE (l'Abbé), Professeur d'Eloquence au College Royal.
 RESSEGUIER (de) Avocat-Général, de l'Académie des Jeux Floraux.
 SERMET (le R. P.), Carme Déchauffé, de l'Académie des Sciences.
 TRENEULE (l'Abbé).
 TURLE-LARBREPIN, Docteur, Aggrégé en Droit, de l'Académie
 des Sciences.
 VEYRIEU, Avocat.
 VIGUIER, Avocat.
 VILLEFRANCHE, Avocat.

P O U R L E S A R T S .

M E S S I E U R S

- AUFREY (M. le Chevalier d'), de l'Académie de Peinture & Sculpture.
 BERTHOMIEU (l'Abbé), Professeur au College Royal.
 BOUTARIC-D'AZAS, de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.
 CAMBON (l'Abbé de), Chancelier de l'Eglise de Toulouse.
 CAMMAS, de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.
 CASTILHON (l'Abbé), Curé de l'Eglise Saint Sernin.
 CHALVET (M. le Marquis de), des Académies des Sciences, de Peinture, Sculpture & Architecture.
 CHALVET-GOUJOUSE (M. le Chevalier de).
 CHALVET (M. le Chevalier de).
 DUPUY, Maître de Chapelle de l'Eglise Saint Sernin.
 LUCAS,, Sculpteur, de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.
 MONDRAN (de), de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.

NELLE, Architecte.

PINS (de), de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.

RABAUDI (de), Conseiller au Parlement.

ROUME (de), cadet.

SAGET (de), Directeur des Travaux publics, de l'Académie des Sciences.

SAINT-GERMAIN (de).

SAURINE (l'Abbé), Professeur au Collège Royal.

Messieurs les ADMINISTRATEURS du Collège Royal,
Muséens nés.



A T O U L O U S E,

De l'Imprimerie de J. J. ROBERT, Maître-ès-Arts de la Faculté
de Paris, Imprimeur du Collège Royal. 1784.

